

INCIDENCE SOCIO-ECONOMIQUE DU CONFLIT POLITICO-MILITAIRE DE 2002 EN CÔTE D'IVOIRE

SYLLA Kalilou¹, KABLAN Cléopâtre², TRAORE Kassoum³, DAGNIOGO Y. Aboubacar⁴

ABSTRACT

The roots of the socio-political crisis in Côte d'Ivoire have been the subject of several studies. However, little attention has been paid to the impact of this conflict. This situation made it difficult to understand the damages caused by the conflict at the socio-economic level which in turn complicated the process of national reconciliation. This study fills this gap by analyzing the socio-economic impact of the 2002 conflict in Côte d'Ivoire using both macroeconomic data and data collected from 1,500 households.

The results show that the government has reallocated its resources to the detriment of investments to address the adverse effect of the conflict. At the same time, it has maintained the level of expenditures in the social sectors, particularly in education and health. Nonetheless, this tradeoff did not lessen the burden on households who are still facing higher health and education expenditures. This situation can be explained mainly by the massive migration that took place from conflict zones (western and central regions) to the economic capital (Abidjan) and the insufficient number of infrastructures in the host city.

In addition, the conflict has also fragmented the social linkages with the loss of trust between communities. The Government's current response to the impact of the conflict is to propose economic development as the driver of national reconciliation. However, the study concludes that this option is not viable because the impact of the conflict goes beyond economic issues.

Keywords: conflict, impact, socioeconomic behaviour

¹ Économiste, Université Félix Houphouët Boigny et Réseau de recherche pour l'appui au développement (REPAD) kalilou.sylla@yahoo.fr

² Sociologue, Université Félix Houphouët Boigny et REPAD, cleopatrek@yahoo.fr

³ Sociologue, Université Peleforo Gbon Coulibaly de Korhogo et REPAD, traorekassfr@yahoo.fr

⁴ Ingénieur Statisticien Économiste, Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs et REPAD, dagnioغو.aboubacar@gmail.com

Résumé:

Les causes de la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire ont fait l'objet de plusieurs études. Cependant, une faible attention a été accordée à la mesure de l'incidence de ce conflit. Cette situation n'a pas permis de comprendre les dégâts causés par le conflit au niveau socio-économique et a ainsi complexifié les conditions de la réconciliation nationale. Cette étude permet de combler ce vide en analysant l'incidence socio-économique du conflit de 2002 en Côte d'Ivoire en utilisant aussi bien les données macroéconomiques que les données collectées auprès de 1500 ménages.

Les résultats montrent que, pour faire face au conflit, l'État a fait une réallocation de ces ressources au détriment des investissements mais tout en maintenant les dépenses dans les secteurs sociaux, notamment au niveau de l'éducation et de la santé. Les efforts du gouvernement n'ont pas permis d'alléger les dépenses des ménages qui ont supporté des dépenses plus importantes au niveau de la santé et de l'éducation. Cette situation s'explique principalement par le déplacement massif des zones de conflits (ouest et centre) vers la capitale économique (Abidjan) et l'insuffisance des infrastructures d'accueil.

En outre, le conflit a aussi fragmenté le tissu social avec la détérioration de la confiance entre les communautés. La réponse actuelle du Gouvernement à l'incidence du conflit est de faire de la réconciliation à partir du Développement économique.

L'étude conclut que cette option n'est pas viable car l'incidence du conflit n'est pas qu'économique.

Mots clés : conflit, incidence, comportement socio-économique

1. Introduction

La Côte d'Ivoire, qui a été un pays stable de 1960 à 1998, avec des dépenses d'investissement public important notamment dans l'éducation (Azam et al., 1994), est rentrée dans une phase d'instabilité sans précédente, depuis le coup d'état de 1999. Si on la dévisage minutieusement, la période qui voit naître cette instabilité, se caractérise par une fièvre politico-sociale ayant pour conséquence une confrontation armée plus ou moins violente. Cette fièvre politico-sociale s'est accentuée à la faveur du conflit militaro-politique du 19 septembre 2002, avec pour point culminant, la crise post-électorale de 2010. On a donc assisté dans le pays, à une chaîne de crise, qui a entraîné une fragmentation sociale et maintenu entre les communautés un climat de tensions permanentes. Ces tensions ont fini, plus ou moins, par créer une distanciation sociale sur fonds ethniques, politiques et religieux.

Aujourd'hui, l'observation de la société ivoirienne, montre que ces conflits qui la caractérisent depuis plusieurs décennies ont eu des conséquences graves sur l'environnement socioéconomique et politique du pays. Ils ont occasionné des milliers de victimes et mis à mal la cohésion sociale. Le pays court toujours après l'unité, la reconstruction des identités collectives par-delà les lourdeurs et les luttes du passé.

Une illustration convaincante de cette ambition de recherche d'unité s'est concrétisée par la mise en place de la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) et du Programme National de Cohésion Sociale (PNCS), qui sous l'égide du gouvernement a démarré le processus d'indemnisation des victimes des crises socio-politiques. En outre, le pays s'est engagé dans un exercice de stabilité socio-économique durable pour une émergence à l'horizon 2020. Dans cette perspective, il serait important de savoir comment les conflits ont influencé la vie socio-économique des populations.

La littérature sur le sujet, se focalise en général sur les causes des conflits en Afrique (Elbadawi et al.,

2000 ; Collier, 1999 ; Collier et al., 2004) et particulièrement en Côte d'Ivoire (Akindes, 2004) avec peu d'intérêt sur la mesure de l'incidence à partir de données empiriques, des préjudices socio-économiques subis par les populations . Or, de telles études sont importantes pour mieux planifier et articuler, non seulement le processus d'indemnisation en cours, mais aussi pour structurer les actions de développement à venir. Dans le cas de la Côte d'Ivoire qui a connu deux crises majeures dans son histoire récente en moins de dix ans (2002 et 2011), il serait intéressant d'analyser l'incidence socio-économique de chacune de ces crises afin de tirer les leçons pour la réconciliation et la reconstruction nationales.

C'est l'objectif de la présente étude qui est d'analyser l'incidence socioéconomique du conflit de 2002 en Côte d'Ivoire en utilisant les données micro-économiques collectées dans le district d'Abidjan en 2005.

2. Approches théoriques des conflits

Les conflits apparaissent généralement comme la manifestation d'un dysfonctionnement dans la société. Cette conception des conflits comme « pathologie sociale » ou encore « pathologie de l'intégration sociale », remonte aux travaux d'Emile Durkheim (Lincoln et al.,2004). Pour ce dernier une société « normale » implique la mise en œuvre de mécanismes d'intégration (solidarité mécanique ou organique) qui limitent considérablement la conflictualité, l'augmentation du nombre et de l'intensité des conflits. La société peut générer aussi un défaut « pathologique » d'intégration. Il pense que les conflits sociaux ont tendance à se développer quand les solidarités traditionnelles tendent à disparaître et concentrent d'ailleurs là où l'anomie est forte. On note l'anomie chez Durkheim lorsque les normes sociales deviennent moins prégnantes ou contradictoires, ce qui amène les individus à ne plus savoir comment orienter leurs conduites et à se livrer à leurs passions.

Cette analyse a été prolongée par les fonctionnalistes américains comme Talcott Parsons (1982) et, qui ont développé une vision organique de la société constituée d'organes qui ont chacun une fonction. Le conflit est alors perçu comme le dysfonctionnement d'un organe. En reprenant la distinction de Durkheim entre le « normal » et le « pathologique », Parson va considérer que le conflit est une pathologie, c'est-à-dire une maladie qui peut remettre en cause le bon fonctionnement du corps social. Il met ainsi l'accent sur une vision très consensuelle de la société: celle-ci exclurait simplement les conflits par la puissance de ses normes et de la socialisation, lesquelles fabriqueraient des hommes incapables de dissensus. Dans cette vision surdéterminée du social, le conflit ne peut découler que de défauts des normes ou de la socialisation. Le conflit a donc pour origine un défaut d'intégration et de régulation, qui peut être interprété comme une situation d'anomie, que Merton (1938) définit comme l'impossibilité pour un groupe, qui partage les objectifs (les buts) de la société de les atteindre, parce que ne disposant pas des moyens (les ressources) lui permettant de le faire. Le conflit social devient la traduction de cette contradiction entre les buts et les moyens. En conséquence, le conflit social est considéré dans ce type d'analyse comme un phénomène négatif qui est l'expression d'un défaut d'intégration et peut en lui-même nuire à l'intégration sociale.

Les conflits entraînent en effet une désintégration de l'organisation socio-culturelle, dont la manifestation la plus évidente, selon Wani (1988), réside dans l'éclatement des structures familiales et le déracinement des communautés locales ainsi que l'intensification des tensions interethniques. Dans ce contexte, Grossman (1999) estime que le conflit armé est une activité criminelle dans la mesure les rebelles expriment leurs revendications dans la violence en dehors des institutions et des règlements en vigueur.

D'autres auteurs pensent, à l'inverse, que les conflits ne sont pas forcément destructeurs, ils sont des éléments de régulation et des facteurs d'intégration. Le conflit peut servir à faire disparaître les éléments de

désintégration qui surviennent au cours des relations et à rétablir l'unité. Il a des fonctions stabilisantes et devient un élément de cohésion, dans la mesure où il résorbe la tension entre les antagonistes. Le modèle présenté ici présuppose que les conflits sont des phénomènes naturels et même positifs pour la société, car créateurs de liens et de solidarités, et met de côté, comme obsolète, l'intention de les interpréter en tant que phénomènes pathologiques et dysfonctionnels. Néanmoins, tous les conflits n'ont pas une fonction positive, seuls jouent ce rôle ceux qui concernent les objectifs, les valeurs ou les intérêts qui ne sont pas en contradiction avec les principes sur lesquels les relations sont fondées.

Cette caractéristique du conflit est abordée par Simmel (1995), qui le décrit comme un caractère antagoniste, participant à la reconstruction de l'unité de la société par la transformation.

En effet, pour Simmel la situation conflictuelle n'est pas une maladie de la société puisqu'elle est socialisante. Etudiant les différents conflits possibles, aussi bien au sein des familles que des institutions étatiques, Simmel constate que les causes des conflits sont nombreuses (haines, besoins, désirs, etc...) mais que leur fonction est unique: rétablir l'unité de ce qui a été rompu. De la sorte, le conflit assure la cohésion du groupe en assurant un nouvel équilibre post conflit.

Dans une optique assez proche de Simmel, Coser (1982) développe lui l'idée que le conflit peut remplir une fonction d'intégration sociale. En fait, tout dépend du genre de question qui est en discussion et du type de structure sociale dans laquelle le conflit a lieu; c'est ainsi que les conflits sociaux internes (concernant les relations à l'intérieur d'un groupe) peuvent souder la collectivité ou, au contraire, la fragiliser selon que les individus qui la composent partagent ou non les valeurs fondamentales sur lesquelles repose la légitimité du système social.

Pour Collier et al. (2000), le conflit peut être conçu comme une recherche de justice face à un pouvoir politique autoritaire. Dans ce cas, la rébellion utilise les griefs contre le pouvoir pour mobiliser les combattants et l'opinion public. Ces auteurs estiment que les conflits résultent d'un poids important de l'exportation des matières premières du pays (30% du PIB), la domination d'une ethnie ou d'une religion et la faible création de la richesse nationale. A l'issue du conflit, le nouveau consensus peut permettre de corriger les imperfections institutionnelles.

Si le conflit est inévitable et perçu comme positif, c'est parce qu'il est l'expression des contradictions insurmontables de la société et doit permettre l'émergence d'un nouvel ordre social. Il apparaît alors comme un facteur de changement social c'est-à-dire d'une transformation durable de l'organisation et/ou de la culture d'une société. Cette approche développée par Karl Marx a notamment été prolongée par Touraine (1992).

Selon la théorie du conflit élaborée par Marx, les conflits sociaux sont au cœur du changement social. Alors que Durkheim mettait l'accent sur le rôle de la division sociale du travail dans la cohésion sociale et l'intégration sociale, Karl Marx dans « Le Capital » (1867), souligne l'importance de la division de la société en classes et du rôle de la lutte des classes dans le changement social. C'est dans la lutte que les groupes sociaux construisent leur identité collective qui désigne à la fois ce qui est propre à un groupe et ce qui le singularise. L'identité collective est composée de liens d'appartenance qui s'ancrent dans une mémoire commune, des valeurs et une culture partagées. Ainsi, dans la société capitaliste, l'identité ouvrière a été souvent présentée comme un archétype d'identité collective car elle en a les principales caractéristiques, en particulier une mémoire commune (l'histoire de la classe ouvrière), des valeurs et des projets partagés (mettre fin à l'exploitation).

Les conflits, comme le dit Touraine (op cit), «produisent» la société. C'est en effet dans les oppositions et les affrontements entre groupes qu'ont résidé de nombreux changements économiques et sociaux. Adam Fergusson le montre d'ailleurs en affirmant : « bien que l'homme soit né dans la société, certaines de ses importantes institutions sont formées par la force. Le conflit dans les sociétés humaines est très bénéfique et très nécessaire pour le progrès ; sans rivalités entre les nations, ni pratique de guerre, la société civile n'aurait jamais aucun objectif ni forme ». Les conflits ont donc une vertu essentielle : rendre le changement social possible.

Cependant, certaines études empiriques (Collier, 1999 ; Azam et al., 1999 ; Collier et al., 2004) montrent que les conflits conduisent à une réduction drastique de la création de la richesse et à la destruction des infrastructures économiques entraînant ainsi des inégalités sociales accentuées. Dans le cas des conflits en Afrique et précisément au Mali, au Nigéria et au Tchad, les études (FAO, 2017 ; Barbelet et al., 2015) ont montré une insécurité alimentaire en raison de la désorganisation des marchés agricoles, la hausse de l'insécurité au niveau des populations et la restriction de la libre circulation des personnes et des biens.

3. Faits stylisés des crises successives en Côte d'Ivoire

Les facteurs de la crise ivoirienne émanent d'une origine lointaine et se situent à plusieurs niveaux. En effet, le pays a construit sa prospérité sur l'économie de plantation avec une forte demande de main d'œuvre en provenance des pays voisins. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire a acquis son indépendance sans préparation préalable, comme tous les autres pays francophones, où aucun processus d'intégration sociale n'avait été entrepris, en vue de l'émergence de nation. La République de Côte d'Ivoire abritait ainsi une mosaïque de 61 tribus, appelée « puzzle humain » par G. Rougerie (1967) et Document bilan des assises sur l'identification dans le nord : raisons et perspectives ouvertes, (2009).

Terre d'immigration depuis au moins le XIV^{ème} siècle, elle le demeura après l'indépendance. Sa frontière avec la Haute Volta (Burkina Faso) ne sera fixée définitivement que le 04 septembre 1947. Ce qui justifia l'importante immigration voltaïque qui a servi à édifier des infrastructures de développement. Des villages allogènes, créés en pleine région forestière, sont encore présents de nos jours pour rappeler la contribution de ceux-ci au développement du pays (Document bilan des assises sur l'identification dans le nord : raisons et perspectives ouvertes, 2009).

Par conséquent, l'économie ivoirienne a connu trois phases d'évolution depuis son accession à l'indépendance. Les années 60 et 70 ont été caractérisées par un taux de croissance annuel moyen du PIB de 7,5%. Cette performance est due d'une part aux exportations qui en moyenne ont atteint près de 40% du PIB, et d'autre part, à une forte propension à l'investissement public matérialisé par un taux d'investissement d'environ 25% du PIB et d'une productivité du capital de l'ordre de 30% sur la période (MAEP, 2018)

De plus, les frontières terrestres, comme celles des autres colonies européennes d'Afrique noire, traversent différents groupes ethno-culturels. Ainsi, le seul dénominateur commun entre les habitants de l'Etat souverain de Côte d'Ivoire est-il l'espace géographique dessiné par le colonisateur. Et c'est avec raison que le Président Houphouët Boigny a observé en 1961 : « Nous avons hérité d'un Etat et non d'une Nation » (Document bilan des assises sur l'identification dans le nord : raisons et perspectives ouvertes, 2009).

Cependant, à près de cinquante années d'indépendance, la Côte d'Ivoire, pays de rencontre de diversité culturelle et de civilisations, a connu plusieurs crises qui vont mettre en mal la cohésion sociale et empêcher

les aspirations des peuples à vivre ensemble et à construire une nation forte. Ces crises se caractérisent surtout par des complots politiques, des velléités sécessionnistes, la crise économique des années 1980, une défaillance démocratique et des dérives identitaires.

Le complot du 15 au 24 janvier 1963 ou encore appelé « le complot des jeunes » a été la véritable première crise politique qui a secoué le pays. Des personnes accusées d'atteinte à la sûreté de l'Etat ont été mis aux arrêts. Les inculpés comparaissent devant la juridiction de l'Etat à l'intérieur de la prison d'Assabou à Yamoussoukro. Le verdict du procès fait des condamnations à mort, à perpétuité, aux travaux forcés et des confiscations des biens des condamnés au profit de l'Etat.

L'affaire des Sanwi ou tentative de sécession du Sanwi en novembre 1969 éclate dans la région d'Aboisso. Le royaume conteste de faire partie de la République de Côte d'Ivoire et ambitionne devenir une principauté autonome. Il invoque un traité de protectorat signé avec les colons français depuis 1842 qui n'aurait pas été abrogé. Le royaume Sanwi va former son gouvernement. Le régime envoie l'armée rétablir l'ordre et étouffer les velléités sécessionnistes de la région. Les autorités coutumières (le roi et notables) sont arrêtés. Certaines personnes s'exilent au Ghana. Cette situation sera à l'origine des différends entre Houphouët Boigny et Kwamé N'kruma qui est considéré comme le soutien ou la base arrière des ennemis de la Côte d'Ivoire.

La révolte des Guebié le 27 octobre 1970 avec comme leader Jean Christophe Kragbé Gnabgé opposant au régime d'Houphouët Boigny qui proclame à Gagnoa la création de l'Etat d'Eburnie. IL s'autoproclame comme le chancelier de l'Etat et commandant en chef de l'armée populaire nationaliste. Son mouvement soutenu par une bonne partie des cadres et des populations de la région de Gagnoa est violemment réprimé par le régime. Cette situation va exacerber les tensions interethniques (Document bilan des assises sur l'identification dans le nord : raisons et perspectives ouvertes, 2009).

La crise économique qu'a connue le pays dans les années 1980 et son corollaire de paupérisation a mis en mal les rapports sociaux au fil des années entre l'ensemble de la population. La Côte d'Ivoire, dans les années, se signalait par son taux d'accroissement démographique peu égalé dans le monde : entre 3,6 et 3,8 %. Il fallait donc doubler environ tous les quarts de siècle les infrastructures sociales. Ce qui représentait un véritable défi, eu égard à la dépendance de l'économie vis-à-vis de l'exportation du café et du cacao. Malheureusement, la détérioration des termes de l'échange induit une baisse drastique notamment des cours du café et du cacao. Ainsi, il apparaît au début des années 80 la crise économique liée à la chute des cours des matières premières et une hausse importante des dépenses publiques étouffant ainsi toute marge de manœuvre pour diversifier l'économie. Elle s'installe durablement entraînant une situation économique catastrophique à la fin des années 80. Comme résultat, la crise économique qui s'est installée durablement fait basculer tout le corps social dans une contestation avec grèves et manifestations de rue suite à la mise en œuvre des plans d'ajustement structurel pour stabiliser le cadre macroéconomique. Sur fond de revendication de l'application de la Constitution mise entre parenthèses depuis 30 ans, et de réinstauration du multipartisme. Ce qui est fait le 30 avril 1990 (Commission nationale d'organisation du cinquantenaire de la Côte d'Ivoire : Culture et identité nationale, 2010).

L'agriculture étant au cœur de la prospérité ivoirienne, elle a aussi contribué à alimenter les conflits qui ont nourri la crise ivoirienne à travers le problème du foncier rural. En effet, la propriété foncière est un élément important du développement. A preuve, le couvert forestier ivoirien est passé de 16 millions d'hectares au début au XXe siècle à 3 millions d'hectares en 1980 à cause en priorité de l'espace pour les plantations notamment le café et le cacao. Cependant, elle nécessite une sécurité juridique, de manière à ce qu'il y ait

une certitude sur l'identité des propriétaires. Dans ce cas, la tenue d'un cadastre s'avère nécessaire, de sorte que les droits de propriété soient correctement définis, que les transferts de propriété par don ou transaction soient enregistrés et que les litiges puissent ainsi être tranchés en fonction des enregistrements dans les livres fonciers. Cependant, en Côte d'Ivoire l'appropriation des terres en milieu rural ne s'est pas faite en se référant au cadastre et au livre foncier. En effet, en liaison avec le modèle économique choisi, fondé sur les cultures de rente, le Président Houphouët-Boigny avait ouvert le pays de sorte que des immigrants, notamment du Burkina, viennent en Côte d'Ivoire pour y travailler la terre : « la terre appartenait à celui qui la met en valeur » En l'absence de matérialisation formelle, le référant demeure l'oralité. Dans un tel contexte, les conflits sont récurrents. La crise économique qui a favorisé le retour au village des déflatés de la fonction publique a complexifié la question du foncier rural (Commission nationale d'organisation du cinquantenaire de la Côte d'Ivoire : Culture et identité nationale, 2010).

Une réforme foncière a été entreprise en 1998 pour juguler les conflits dans ce secteur. L'esprit de la réforme est de favoriser un dialogue entre les communautés pour régler les conflits fonciers avant que les juridictions ne puissent intervenir. Dans le même temps, la loi adresse la question lancinante du cadastre pour sécurité foncière. Dans un contexte de crise naissante, cette loi n'a pas été capable de juguler la crise foncière.

Un ensemble de facteurs dont la crise économique, le conflit foncier et l'ivoirité ont exacerbé les tensions au niveau national et mis en mal la cohésion sociale. C'est tout naturellement que l'alternance politique de décembre 1993 à la mort du premier président de Côte d'Ivoire a été un élément supplémentaire de tension au niveau national.

Le néologisme de Séraphin Niangoran Porquet, ivoirité, est récupéré, politisé et défendu par un groupe d'universitaires ivoiriens, comme un concept de discrimination entre les « *Ivoiriens d'origine* » et les autres. *Ivoiriens*. L'exacerbation des tensions autour de l'ivoirité va aboutir au coup d'Etat militaire du 24 décembre 1999 (Document bilan des assises sur l'identification dans le nord : raisons et perspectives ouvertes, 2009).

Les élections de 2000 ont permis l'élection d'un nouveau président sous fond de protestation des résultats électoral. Cet environnement difficile accentué par des tentatives récurrentes de coup d'Etat, la plainte de certains ivoiriens quant à leur exclusion et la rémanence de la question foncière conduit à une insurrection armée dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002. Cette insurrection a pris fin en 2011.

4. Méthodologie de recherche

Les données microéconomiques proviennent de l'enquête sur « la démocratie et les droits de l'homme en Côte d'Ivoire » réalisée par le CIRE⁵, l'ODDH⁶ et la Commission Européenne utilisant l'échantillon probabiliste pour les ménages résidant dans le district d'Abidjan. Les données macroéconomiques sont issues de la base de données de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

⁵ Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales

⁶ Observatoire de l'Opinion Publique sur la Démocratie, les Droits de l'Homme

4.1. Plan de sondage

L'échantillonnage qui a été élaboré dans le cadre de cette étude visait à répondre aux objectifs des termes de références dont les plus importants dans le choix du type d'échantillonnage sont les suivants :

- Fournir un échantillon représentatif au niveau de la ville d'Abidjan ;
- Fournir un échantillon avec des ménages étrangers et des ménages dont certains membres (en parti ou en totalité) sont des déplacés de guerre ;
- Fournir un échantillon permettant la prise en compte des opinions de certains groupes cibles dont les jeunes, les femmes, etc.

Compte tenu, des objectifs mentionnés ci avant, le sondage aléatoire à deux degrés a été choisi, car il est le plus adapté.

En outre, ce type de sondage est le plus utilisé pour réaliser les enquêtes auprès des ménages en Afrique. Il possède les avantages suivants:

- Il est adapté aux bases de sondage existantes (généralement les résultats d'un recensement général de la population) et permet de palier leurs insuffisances;
- Il permet de reconstituer la population totale;
- Il se fait à travers le tirage à deux degrés qui permet de réduire la dispersion dans l'échantillon (la distance entre deux ménages à interviewer) et donc de réduire le coût et le temps de réalisation. Une répartition judicieuse entre le nombre et la taille des unités primaires permet d'obtenir une précision suffisante des indicateurs statistiques observés sur l'échantillon;
- Il permet un calcul à posteriori de la précision des estimateurs.

La taille de l'échantillon de l'enquête est de 1500 ménages éligibles. Comme indiqué plus haut, il est obtenu après un tirage à deux degrés.

4.2. Méthode d'évaluation de l'incidence de la crise

La démarche d'évaluation vise entre autres à apprécier, mesurer, quantifier et caractériser une situation, un résultat, une performance, un programme.

La conception, la méthodologie et le coût des évaluations varient fortement en fonction du type de question à laquelle elles répondent. D'une manière générale, les évaluations s'attèlent à trois types de questions (Imas et Rist, 2009) :

- Les questions descriptives : à ce niveau, l'évaluation vise à montrer ce qui se passe, décrire les processus, les conditions qui prévalent, les relations organisationnelles et les points de vue des diverses parties prenantes au programme ou concernées par la situation
- Les questions normatives : l'évaluation compare ce qui se passe à ce qui devrait se passer ; elle consiste à étudier les activités et à estimer si les objectifs ont été atteints ou non. Les questions normatives peuvent concerner les intrants, les activités et les extrants.
- Les questions de cause à effet : l'évaluation se concentre sur les résultats et cherche à déterminer dans quelle mesure, l'intervention entraîne des changements des résultats.

Les évaluations d'impact sont un type particulier d'évaluation qui porte sur les questions de cause à effet. Contrairement aux évaluations générales qui peuvent répondre à plusieurs types de questions, les évaluations d'impact sont structurées autour d'un type particulier de question : quel est l'impact (ou l'effet causal) d'un programme sur un résultat donné ? La dimension causale est primordiale. Toutefois, ces méthodes nécessitent des données aussi bien sur une population bénéficiaire (ou concernées par la situation) que sur une autre population non bénéficiaire qui constituera le groupe de comparaison ou de contrôle.

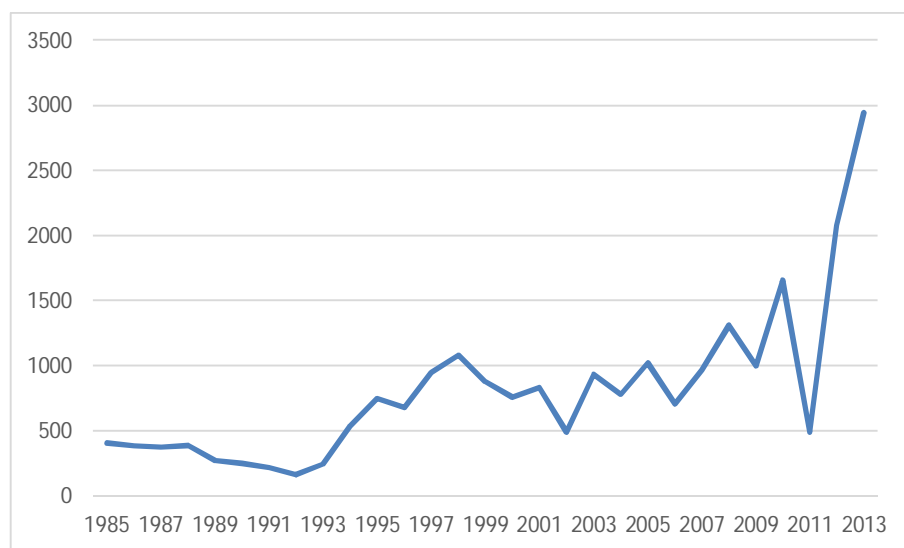
Ainsi, au regard des données en notre possession, nous avons opté pour **l'évaluation de l'incidence du conflit à travers les données, une approche descriptive combinée à une approche normative (avant-après)**. Cette approche permettra simplement de comparer la situation sociale et économique relativement à des variables d'intérêt pour la population cible suite à la crise de 2002. Ces méthodes de comparaison, bien que discutables dans la littérature d'évaluation d'impact, ont été utilisées notamment par Etter JF, Laszlo E. (2005) pour l'évaluation d'une campagne d'affiche contre le tabagisme passif en 2005 et Reed RL, Revel AD (2005) dans l'étude pour évaluer les soins pour diabétiques dans des centres de santé ciblés.

5. Résultats

5.1. Au niveau macroéconomique

Notre analyse macroéconomique des effets de la crise de 2002 au niveau socioéconomique se penchera sur les investissements de l'Etat de façon générale, puis de façon spécifique dans les secteurs de l'éducation et de celui de la santé.

Graphique 1: Dépenses en investissement en milliards de FCFA



Source : Données BCEAO

Vu les résultats présentés par le graphique 1, cette analyse peut se faire en cinq (5) phases : de 1985 à 1992, de 1992 à 1998, de 1998 à 2010, de 2010 à 2011 et enfin de 2011 à 2013.

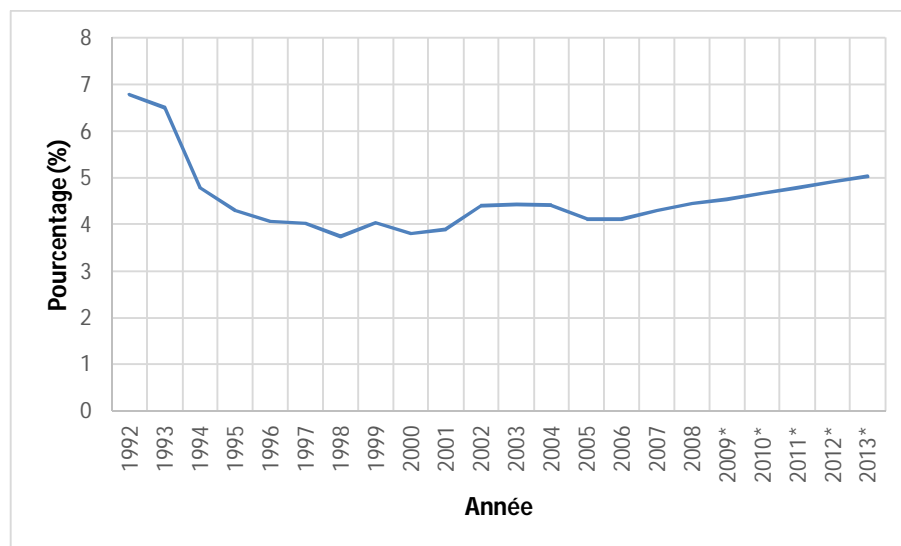
De 1985 à 1992, on observe une tendance baissière dans l'évolution de l'investissement liée certainement à la crise économique et à l'effondrement des cours des matières premières durant cette période.

Entre 1992 et 1998, on note une forte augmentation des investissements dans le secteur industriel ivoirien. De ce fait, ces investissements sont passés d'environ 158,8 milliards en 1996 pour atteindre un pic d'environ 1078,15 milliards en 1998. Cette forte croissance des investissements au cours de cette période est essentiellement le fait de la dévaluation intervenue en janvier 1994. Elle peut s'expliquer aussi par l'assainissement du cadre des affaires par la mise en place du nouveau code d'investissement en 1995 plus incitatif en remplacement de celui de 1985.

De 1998 à 2010, on observe une longue période de stagnation marquée par des fluctuations. On peut retenir à ce niveau trois points :

- Un creux en 2002, dû à la crise militaire, au climat des affaires défavorable qui a donc entraîné la perte de la confiance des bailleurs de fond ;
- Une reprise lente et difficile de 2002 à 2010 justifiée par la pertinence du choc de 2002. En effet, l'économie ivoirienne a été fortement perturbée et du fait de la situation du statut quo entre les forces belligérantes, les ressources de l'Etat étaient orientées en priorité vers l'achat de matériels de guerre ;
- Enfin, une forte reprise en 2011 de l'investissement, lié au retour à la stabilité politique.

Graphique 2 : Part des dépenses en éducation par rapport au PIB



Source : Données BCEAO

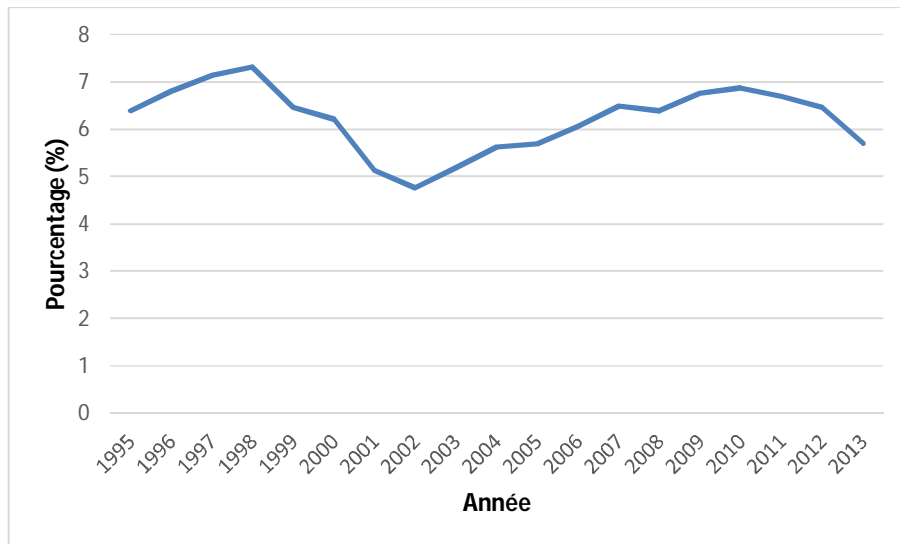
* estimation

Le graphique 2 met en évidence le poids des dépenses en éducation dans le PIB ivoirien. Il nous permet donc de quantifier l'importance que l'Etat accorde au secteur de l'éducation.

L'analyse du graphique nous montre que de 1992 à 1998, l'Etat ivoirien a délaissé ses investissements dans l'éducation. Cette baisse s'est fortement accentuée entre 1993 et 1996. On pourrait soupçonner cette situation par les difficultés économiques du pays et aussi par la dévaluation du FCFA.

Le graphique montre aussi une faible tendance haussière de ces dépenses de 1998 à 2013. Avec seulement une hausse d'environ 1 point de pourcentage entre ces deux années. En outre, il faut noter que malgré la situation de crise sociopolitique de 2002, les dépenses en éducation n'ont pas été significativement affectées. On a même une légère hausse entre 2002 (4,4%) et 2003 (4,42%).

Graphique 3 : Part des dépenses en santé par rapport au PIB



Source : Données BCEAO

Le graphique 3, nous présente la part de la richesse ivoirienne qui est consacrée aux dépenses de santé.

On peut noter que, relativement à la richesse du pays, avant 1998, les dépenses en santé étaient en croissance. Elles sont passées de près de 6% à environ 7% du PIB.

Cependant, de 1999 à 2002, on constate que leur poids dans le PIB a connu une baisse drastique. Ce faisant, la proportion est passée de 7% à 5%.

Suite aux événements de 2002 qui ont certainement eu un impact considérable sur les conditions de vie des populations, l'Etat, avec l'aide des partenaires au développement, a accru la part de ses dépenses consacrées à la santé dans l'optique de soutenir la population. Cette nouvelle politique budgétaire du gouvernement avait pour objectif de satisfaire la demande en soin de santé.

Enfin, on peut noter une baisse légère et continue du poids des dépenses en santé dans le PIB depuis 2010. Cela peut s'expliquer d'une part par la forte hausse du PIB depuis 2010 et d'autre part par une certaine stabilité en termes de dépenses publiques consacrées à ce secteur.

5.2. Au niveau microéconomique

Au niveau micro, l'analyse se focalise sur l'impact de la crise en termes de déplacements des populations, de déstructuration de la famille et des réseaux sociaux, de pertes subies par les populations et de dépenses.

5.2.1. Déplacements des populations

Le conflit armé qui a sévi dans les zones Centre, Nord et Ouest (CNO) a occasionné des mouvements migratoires de populations entraînant des déplacés internes et des réfugiés. Pour cette étude qui a eu pour zone d'enquête, la ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, ces mouvements migratoires concernent donc les personnes déplacées internes. On note ainsi que 27% des individus interrogés ont affirmé s'être déplacés et pour plus de 92% d'entre eux, ce déplacement se situe dans la période qui a suivi l'éclatement du conflit. Pour près de 45%, ce déplacement a eu lieu trois mois après. Conséquence

immédiate des combats et du manque de sécurité, les populations civiles cherchent à échapper au conflit et à se déplacer dans les régions plus calmes. Le tableau ci-dessous présente les motifs de déplacement.

Tableau 1 : Motifs de déplacement

Motifs de déplacement	Proportion (%)
Insécurité	7,86
Persécution	3,34
Affrontement	53,18
Menace des voisins	1,51
Autres motifs ⁷	34,11
Total	100

Source : Enquête CIRES, 2005

Au regard de ce tableau, les principales causes du déplacement des individus sont : l'affrontement entre les belligérants (53,18%), l'insécurité (7,86%), la persécution (3,34%) et les menaces des voisins (1,51%). Ces raisons évoquées par les individus traduisent bien un sentiment d'insécurité dans un pays où le vivre ensemble a été mis à mal. Il faut rappeler que le conflit armé de 2002 est intervenu après des années de tensions intercommunautaires latentes, sous fond d'une discrimination ethnique, qui s'est institutionnalisée à la fin des années 1990, avec l'introduction du concept d'«ivoirité». Ce concept qui établit une distinction entre Ivoiriens de souche et Ivoiriens naturalisés ou nés d'un parent étranger, a entraîné chez les populations du nord une sensation de marginalisation. Dans ce contexte, certaines personnes ont dû fuir leur lieu d'habitation, dès l'éclatement du conflit, du fait de leurs opinions et par peur de représailles. Ces déplacés se sont retrouvés dans des zones de non conflit, pour la plupart dans des ménages d'accueil, qui étaient très souvent des ménages de personnes qu'ils connaissent (parents, amis, personnes du même village ou de la même région).

En marge de ces populations dont le déplacement est directement lié aux affrontements entre belligérants et à un sentiment d'insécurité, se trouvent celles (34,11%) qui ont dû se déplacer pour d'autres motifs pas forcément liés à la guerre, tels que l'aventure, les raisons financières, professionnelles et sociales.

Concernant l'origine des déplacés, l'étude révèle qu'ils sont principalement de nationalité ivoirienne (97%). Trois raisons essentielles peuvent expliquer la faible proportion des étrangers parmi les déplacés. La première raison peut venir de la faible proportion même d'étrangers dans les zones où ont eu lieu les conflits, du fait que les populations étrangères en Côte d'Ivoire, comme toutes les populations qui migrent dans un pays, sont en majorité installées dans la capitale économique. La deuxième raison probable, c'est le retour de ces étrangers dans leur pays d'origine. La troisième raison qui pourrait être avancée, c'est la proximité de ces étrangers (d'origine burkinabé, guinéenne et malienne) avec les groupes qui contrôlaient les zones de guerre, et donc le sentiment de se sentir plus en sécurité dans ces zones que dans les zones sous contrôle gouvernemental.

Une analyse plus détaillée des déplacés ivoiriens en fonction des cinq (5) groupes ethniques indique que le groupe Akan (45,80%) vient en tête, tandis que les populations du groupe Gur originaire du grand nord ne se sont pas véritablement déplacées (2,27%) de leurs zones vers la ville d'Abidjan. La prépondérance du groupe Akan et le faible taux chez les Gur s'expliquent par le fait que la zone de Bouaké, peuplée par

⁷ Aventure, raisons financières, raisons sociales, raisons professionnelles,

l'ethnie baoulé, qui constitue une part importante de ce groupe a été dès le départ, le centre de la rébellion, composée en majorité des populations du nord. On pourrait donc aussi noter chez ces Gur, le sentiment de sécurité dans les zones de conflits que dans les zones sous contrôle gouvernemental. En plus, si le Nord a été occupé par la rébellion, il est à souligner que les affrontements ne s'y sont pas véritablement déroulés.

En ce qui concerne les autres groupes, on note parmi les déplacés 24,94% de Krou, originaire du grand ouest, 17,46% de Mandé du nord, originaire du nord-ouest et 9,52% de mandé du sud. (Voir le tableau ci-dessous).

Au-delà de toutes ces explications, il faut noter que les déplacements ne se sont pas fait uniquement vers la ville d'Abidjan, mais aussi vers des zones tampon, situées sur les lignes de front, ou des zones sécurisées, plus proches des zones de déplacement. Ainsi, selon l'« Enquête sur les conditions de vie et de retour des personnes déplacées internes (PDI) » de Koffi N. et al, (2006), le département de Duekoué, qui enregistre la plus forte proportion (35%) de personnes déplacées internes, dans sa population, a principalement reçu ceux venus de l'Ouest du pays (plus de 90% des déplacés accueillis à Duekoué et Toulepleu). Comparées aux statistiques de la présente étude, on peut affirmer que l'Ouest de la Cote d'Ivoire a également connu un nombre important de déplacés internes, dû au fait que certaines villes de l'Ouest, tout comme certaines du centre, ont été le théâtre des affrontements, avec la prise de grandes villes, telles que Man et Danané.

Tableau 2 : Répartition des déplacés de nationalité ivoirienne en fonction de leur groupe ethnique

Groupe ethnique	Proportion (%)
Akan	45,80
Krou	24,94
Mandé du Nord	17,46
Mandé du Sud	9,52
Gur	2,27
Total	100

Source : Enquête CIRES, 2005

L'une des conséquences de la crise a été la fermeture des services publics, notamment scolaires, et le ralentissement des activités du secteur privé dans les zones de la rébellion, alors que dans la zone sous contrôle gouvernemental, ils ont continué de fonctionner, plus ou moins régulièrement, du moins quand ils étaient suffisamment éloignées des zones de combat et des lignes de front. Cette situation explique le taux élevé d'élèves et d'étudiants (29%), suivi d'employés (18%)⁸ parmi les déplacés.

L'exode des acteurs du système éducatif a perturbé les activités scolaires et entraîné une déstabilisation du système éducatif national, avec dès le départ, le non fonctionnement des écoles dans la zone sous contrôle de la rébellion. Puis, dans le souci d'assurer l'éducation aux enfants restés en zones non gouvernementales, l'ONG Ecole Pour Tous avec l'appui des organisations du Système des Nations Unies a organisé des activités éducatives, avec des enseignants bénévoles, le plus souvent des étudiants de Bouaké et de Korhogo restés sur place. Des statistiques élaborées par cette ONG en 2003, il ressort qu'au niveau de l'enseignement primaire, seulement 799 écoles étaient fonctionnelles sur un total de 2824, ce qui représente un peu moins du tiers (28,3%) des infrastructures scolaires situées en zones non gouvernementales. Il en est de même pour le taux d'utilisation des salles de classes : 4236 classes étaient fonctionnelles sur un total de

⁸ aussi bien du public que du privé

14.167, ce qui correspond à un taux d'utilisation de 29,9%. Quant aux effectifs scolarisés, 173.180 élèves du primaire sur 588 936 avaient retrouvé le chemin de l'école, soit 29,2% des effectifs ayant fréquenté dans ces zones avant le conflit.

Dans les zones gouvernementales, l'année scolaire 2002-2003 a vu l'organisation de deux rentrées scolaires : la première rentrée du 16 septembre 2002, perturbée par l'avènement du conflit et la deuxième rentrée le 06 janvier 2003 à l'intention des élèves déplacés des zones assiégées ou de la ligne de front. Ces élèves déplacés ont été accueillis dans les écoles relais qui ont été créées.

Mais malgré les efforts entrepris dans les deux zones, on note en analysant les données collectées par les Ministères en charge de l'Education Nationale et de l'Enseignement Professionnel et Technique, que le conflit a eu un impact sur l'accès à l'éducation. Selon ces données, la dynamique de croissance des effectifs des enfants scolarisés dans le primaire a été brusquement enrayée par la guerre. Les effectifs scolarisés sont passés de 2 113 836 élèves en 2001 à 1 753 446 en 2002, soit une variation de -17,04%. En tenant compte du taux de croissance annuel moyen des effectifs sur les quatre dernières années (3,4%) et en considérant les effectifs scolarisés en zones ex-assiégées, on peut estimer à 358 332 le nombre d'enfants qui n'ont pas eu accès à l'école au cours de l'année 2002-2003.

La fermeture des services dans les zones assiégées, a également favorisé le déplacement des chômeurs (17,40% parmi les déplacés) vers les zones sous contrôle gouvernemental, notamment à Abidjan pour profiter des opportunités offertes par cette ville. Or, l'impact de la crise sur l'emploi s'est fait ressentir dans tout le pays. Selon les statistiques de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), sur 26.000 entreprises déclarées avec 550.000 emplois avant la crise de 2002, le pays ne comptait plus que 13.124 entreprises en 2006 pour à peu près 300.000 emplois. On note ainsi une baisse de l'offre de 44% des emplois du secteur privé moderne au cours de la période 2002-2006 (Konan, ?).

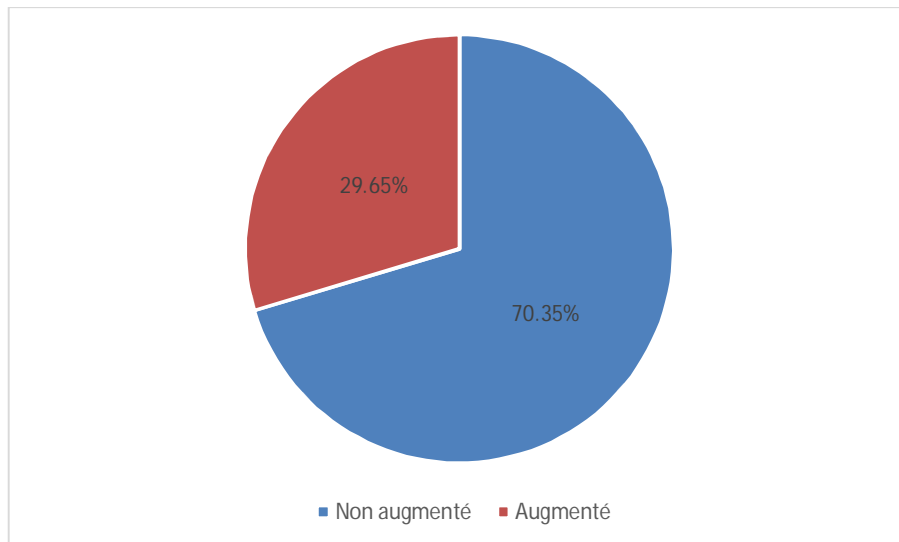
Les retraités et les ouvriers agricoles respectivement 5% et 2% se sont très peu déplacés. Les retraités apparaissent comme un groupe vulnérable qui a une mobilité réduite, liée à leur âge. S'agissant des ouvriers agricoles, il faut rappeler que le conflit de 2002 a éclaté sous fond de tensions foncières. De ce fait, la sécurisation des terres pourrait expliquer le faible taux de déplacement. Les zones de concentration ou les quartiers d'accueil de ce flux de déplacés dans la ville d'Abidjan sont les suivants : Sicogi Yopougon (5,1%), Abobo Sogefia (4,9%), Adjamé Williamsville (4,7%), Marcory Brou Fulgence (4,68%), Abobo Sagbé (3,9%) et Abobo extension (3,6%).

Il est à noter que ce flux de déplacés a inéluctablement eu des incidences la structure de la famille, les dépenses des ménages, et les relations communautaires.

5.2.2. Structure de la famille

En ce qui concerne la structure de la famille, le Graphique 1 montre qu'environ 30% des chefs de ménages ont affirmé que la taille de leur ménage a subi une augmentation suite aux événements du 19 septembre 2002 tandis que 70% pensent le contraire.

Graphique 1 : Proportion des ménages dont la taille a augmenté après le 19 septembre 2002



Source : Enquête CIREs, 2005

A l'analyse, on note que la taille moyenne des ménages est passée d'environ 4 individus à plus de 5 individus. Cette situation s'explique par le fait que la crise de septembre 2002 a engendré une restructuration de la taille de la famille dans les zones d'accueil. En effet, par solidarité ou par humanisme certaines familles ont accueilli des déplacés qui généralement sont sans biens. Certains déplacés qui ont eu la chance d'intégrer le plutôt leur emploi dans les zones sous contrôle gouvernemental ont accueilli d'autres déplacés. Ainsi, les familles d'accueil non déplacées ou déplacées ont vu la taille des ménages augmentée. Par ailleurs, on constate qu'environ 67% des individus des ménages, déplacés pour motif de guerre, sont âgés de moins de 18 ans. Ceci montre que la majorité des personnes qui ont changé de lieu d'habitation suite aux événements du 19 septembre 2002 sont pour la plupart des individus en âge d'aller à l'école.

Aussi, les données renseignent que les ménages abidjanais dont la taille a significativement augmenté sont en majorité originaires du groupe Akan (44%) et du groupe des Mandés du Nord (27%) et dans une moindre mesure ceux du groupe Krou (19%). Cependant, la taille des ménages des groupes Mandé du Sud et Gur semble avoir faiblement été atteinte par cette situation de conflit et de post conflit. En réalité, l'ensemble des déplacés qui sont partis des lieux des affrontements en raison de la stigmatisation ethnique sont accueillis par leur parent ou leur proche. Les liens familiaux ont été l'une des raisons pour recevoir les déplacés. Par contre les groupes Mandés du sud et Gur de par leur accointance idéologique, ethnique avec certains groupes de combattants ne se sont pas trop déplacés. On peut aussi indiquer que ces derniers ne se sont pas déplacés de peur d'être pris pour cible dans la zone gouvernementale.

Cette transformation profonde de la structure de la famille peut - toute chose égale par ailleurs- modifier les habitudes de consommation dans les ménages.

5.2.3. Dépenses des ménages

Le tableau 3 met en évidence la variation moyenne des dépenses des ménages suite à la crise du 19 septembre 2002 dans trois domaines vitaux que sont l'alimentation, la santé et l'éducation.

Tableau 3 : Comparaison des dépenses moyennes avant et après la crise de septembre 2002 dans les domaines de l'alimentation, la santé et l'éducation pour un ménage

Domaines	Dépenses moyennes (FCFA)		Croissance moyenne (%)
	Avant	Après	
Alimentation	27 152	28 976	+ 6,71
Santé	91 001	109 409	+ 20,23
Education	98 615	178 619	+ 81,13

Source : Enquête CIRES, 2005

Il ressort de manière générale que les dépenses d'alimentation, de santé et d'éducation se sont accrues après la crise du 19 septembre 2002 comparativement à la période précédant la crise. A l'analyse, on note que les dépenses moyennes affectées à l'éducation sont celles qui se sont le plus accrues (plus de 81%), ensuite les dépenses de santé et enfin, celles consacrées à l'alimentation. Cet accroissement au niveau de l'éducation pourrait s'expliquer par la demande très élevée à intégrer une école ou un centre de formation, vu que l'enquête révèle que le plus grand taux des déplacés est celui des étudiants et élèves (29 %). Dans ce contexte, les frais scolaires sont élevés par rapport à l'offre dans les zones d'accueil qui peine à répondre à une demande croissante des déplacés internes. L'accroissement des dépenses de santé pourrait s'expliquer par le changement du milieu de vie, les soucis engendrés par la guerre (stress, psychologie, etc.), les efforts fournis par les déplacés et le faible niveau d'offre de santé dans les zones d'accueil. La réallocation des ressources publiques pour faire face à cette forte demande n'est pas suffisante. Les populations sont donc obligées de contribuer fortement pour combler ce déficit de ressources publiques. Enfin, les dépenses en alimentation ont faiblement augmenté du fait de la réduction de la quantité d'aliments par tête en réduisant le nombre de repas par jour.

5.2.4. Pertes subies par les individus

En ce qui concerne les pertes subies par les individus suite à la crise du 19 septembre 2002, l'enquête révèle que près de 22% des individus ont perdu leurs parents (mère, père, enfant, cousin, tante, ...). Plus de 50% de ces personnes ont affirmé avoir perdu plus de deux (2) parents lors de cette crise. Il ressort également qu'environ 13% des personnes interrogées ont indiqué avoir perdu leur emploi ou activité rémunératrice de revenu du fait de la guerre. Les résultats sont présentés dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4 : Répartition des victimes de la guerre en fonction type de perte et du groupe ethnique

Perte	Akan	Krou	Mandé Nord	du Mandé du Sud	Gur
Parents (%)	37	29	25	8	1
Nombre moyen de parents perdus	3	6	3	3	2
Emploi / Activité (%)	43	26	21	9	1

Source : Enquête CIRES, 2005

A la lecture du tableau 4, l'on constate que les groupes Akan, Krou Mandé du nord ont connu les plus grandes pertes en vie humaine lors de la crise respectivement 37%, 29% et 25%. Ce qui se justifie par le fait que le grand centre et le grand ouest étaient les théâtres des affrontements. En ce qui concerne les Mandés du nord, ils ont migré depuis plusieurs générations vers les zones des autres groupe notamment les krou. Ce groupe ethnique a été stigmatisé par les groupes ethniques des zones d'accueil du fait que la rébellion était principalement menée par les mandés du nord.

Les Mandés du sud (9%) notamment l'ethnie Yacouba et le groupe Gur (1%) ont subi moins de pertes de par leur sympathie avec les groupes rebelles.

Les éléments qui expliquent les pertes en vie humaine sont les mêmes pour les pertes d'emploi et d'activité.

L'analyse des pertes de biens matériels en termes monétaire est présentée dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Valeur des pertes dues à la crise de 2002

Perte	1^{er} Quartile (Q1)	Médiane (Me)	3^e Quartile (Q3)
Effets vestimentaires	75 000	150 000	300 000
Logement	300 000	3 000 000	6 000 000
Engins	175 000	550 000	3 000 000
Bijoux	40 000	100 000	250 000
Meubles	80 000	250 000	500 000
Electroménager	100 000	253 000	600 000
Production agricole	35 000	210 000	500 000
Activité commerciale	100 000	500 000	2 000 000
Emploi	60 000	120 000	480 000

Source : Enquête CIREs, 2005

A la lecture du tableau 5, il ressort que plus de la moitié des individus enquêtés et qui ont déclaré avoir perdus leur logement ont estimé la valeur de la perte à plus de 3 000 000 FCFA. Parmi les victimes des biens électroménagers et de mobilier, le quart (25%) ont évalué leur perte respectivement à plus de 500 000 FCFA et à plus de 600 000 FCFA. Pour les individus qui ont dû arrêter leur activité commerciale du fait de la guerre, 25% d'entre eux ont estimé cette perte à plus de 2 000 000 FCFA en valeur.

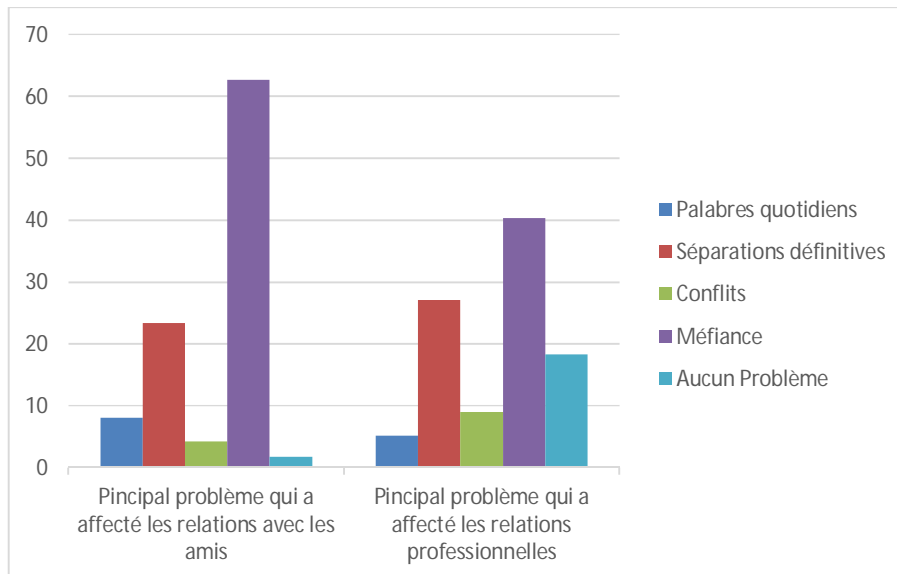
Cette situation a encore appauvri les personnes déplacées. En effet, en situation de conflits l'instinct de sauver sa vie ne permet pas à l'individu d'emporter un bien quelconque. Certains éléments insurgés et les individus proches des combattants se livrent à des pillages des habitations et vols des biens matériels des déplacés.

5.2.5. Relations sociales

Par ailleurs, l'une des conséquences de la crise a été la fragilisation des relations sociales entre les communautés, des voisins, des amis, des collègues, etc.

A la question de savoir si les relations avec les autres ont été affectées par la guerre, environ 19% des individus enquêtés ont répondu par l'affirmative. Par ailleurs, près de 16% ont affirmé que la guerre a affecté leur emploi. Le graphique 2 ci-dessous présente les principaux éléments qui expliquent l'effritement des relations.

Graphique 2 : Principaux éléments qui ont détérioré les relations sociales



Source : Enquête CIREs, 2005

Au regard du graphique 2 la méfiance apparaît comme l'élément principal de la détérioration des relations aussi bien au niveau amical (64%) que professionnel (40,5%). En effet, en situation de guerre, le doute s'installe entre les populations notamment à travers la consonance des noms, de l'ethnie, de l'idéologie politique..

En outre, on note que 13% des individus affirment que la guerre a affecté leur comportement envers les non nationaux. La principale cause est le conflit (44%). En effet, la présence ou la survenue de la guerre a exacerbé la détérioration des relations entre les nationaux et les non nationaux. Dès le déclenchement des affrontements, des communautés de certains pays voisins ont été indexées de supporter des groupes de combattants.

6. Conclusion

La Côte d'Ivoire a bâti sa prospérité sur une économie solide et une stabilité politique avec une bonne répartition des richesses. La crise économique de 1980, puis les crises politiques successives à partir de 1999 ont conduit à un conflit armé. La littérature s'est appesantie le plus sur les causes de la guerre civile au détriment de son impact socioéconomique. Cette étude a essayé de combler ce gap en utilisant les données au niveau du district d'Abidjan. Il ressort que la guerre a accru les dépenses des ménages, induit la méfiance aussi bien au niveau familial, communautaire que professionnel. La perte en vie humaine a été importante dans ce conflit environ 50% des personnes vivant dans la capitale économique ont perdu au moins deux parents dans la guerre.

Ces résultats mettent en lumière la complexité de cette crise et relève l'importance de la prise en compte de plusieurs paramètres socio-économiques dans le processus de réconciliation nationale.

Le processus actuel de la réconciliation nationale a mis l'accent sur le pilier économique. Tout se passe comme si l'économie se porte bien alors le bien-être des populations va s'accroître et ces dernières seront plus enclines à la réconciliation nationale. Or, la perte nombreuse en vie humaine appelle une réponse axée

sur les réalités sociales (coutumes, mœurs,) pour effacer les rancœurs engendrées par le conflit.

La réconciliation nationale devra aussi s'enrichir avec une méthodologie induisant la confiance tout le long du processus tant la méfiance a eu un impact négatif dans les relations sociales.

Le processus de réconciliation en s'appesantissant sur ces référents sociaux en plus de la lutte contre la pauvreté, tant les dépenses des ménages ont connu un accroissement lié à un flux important de déplacement interne.

En définitive, la réconciliation nationale devra se bâtir sur une combinaison de référents sociaux et économiques tout en excluant la méfiance pour aboutir à un processus efficace et inclusif.

Références bibliographiques

1. Acte d'Atelier (2009). Identification dans le grand nord : raisons et perspectives ouvertes. *Abidjan, Côte d'Ivoire*, 11p
2. Akindes F.A. (2004). Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire. *CODESRIA, Dakar*
3. Augustine V. (2011). La complexité de la question identitaire en Côte d'Ivoire, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique. *Université du Québec à Montréal*
4. Azam, J-P., Morriison, C. (1994). The Political Feasibility of Adjustment in Côte d'Ivoire and Morocco. *Paris : Development Centre Studies, OECD*
5. Azam, J-P., Morriison, C, Chauvin S., Rospabé S. (1999). Conflict and Growth in Africa. *Paris: Development Centre Studies, OECD, Vol. 1 : The Sahel*
6. Barbelet V., Goita M. D. (2015). Marchés en crise : le conflit au Mali. *Overseas Development Institute*
7. CIRES. (2005). Base de données de l'observatoire de l'opinion publique. CIRES_UE / Abidjan.
8. Collier, P. (1999). On the economic consequences of civil war. *Oxford Economic Papers*, Vol. 51. 168-183
9. Collier, P., Hoeffler A. (2000). Greed and Grievance in Civil Wars. *Policy Research Paper no. 2355, Washington, D.C.: The World Bank.*
10. Collier, P., Hoeffler, A. (2004). Aid, policy and growth in post-conflict societies. *European Economic Review*, Elsevier, vol. 48(5), pages 1125-1145
11. Collier, P., Hoeffler, A. (2004). Military expenditure in post-conflict scenarios. *CSAE Working Paper*, WPS 2004-13
12. Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP). (2017). Rapport National d'Auto-Évaluation sur la gouvernance en Côte d'Ivoire.
13. Commission nationale d'organisation du cinquantenaire de la Côte d'Ivoire, (2010). Culture et identité nationale, *projet de recherche*, 61p
14. Coser L. (1982). Les fonctions du conflit social. *PUF*
15. Elbadawi, I., Sambanis, N. (2000). How Much War Will We See? Estimating the Likelihood and Amount of War in 161 Countries, 1960-1998. *Mimeo, The World Bank*
16. Emmanuel M. (2011). Aux sources historiques de la crise ivoirienne. www.LibreAfrique.org
17. Etter JF., Laszlo E. (2005). Evaluation of a poster campaign against passive smoking for World No-Tobacco Day. *Patient Educ Couns* ; 57(2):190-8.
18. FAO, Unicef, PAM, OMS, FIDA. (2017). L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire. *Rome*
19. Grossman, H.I. (1999). Kleptocracy and Revolutions. *Oxford Economic Papers*, 51, 267-83.
20. Jane J. (1998). Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada. *Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques*, Etude des RCRPP n°F/03. ISBN 1-896703-32-1
21. Lincoln JR., Guillot D. (1984). Durkheim and organizational culture. Oxford University Press.
22. Marx K. (1867). Le capital. Critique de l'économie politique. *Paris, ed. Sociales*
23. Merton, R. (1938). Social structure and anomie. *American Sociological Review*, vol.3, n°5, pp 672-682
24. Morra I., Linda G., Rist, Ray C. (2009). The Road to Results: Designing and Conducting Effective Development Evaluations. *World Bank.*

25. Parsons, T. (1982). On institutions and social evolution. University of Chicago Press.
26. Reed R., Revel AD., Carter AO., Saadi HF., Dunn EV. (2005). A controlled before-after trial of structured diabetes care in primary health centres in a newly developed country. *Int J Qual Health Care* ; 17(4):281-6.
27. Rougerie G. (1967). La Côte d'Ivoire, " Que sais-je". Paris, PUF.
28. Simmel G. (1992). Le conflit. Paris : Circe
29. Sylla L. (2008). Existe-t-il un modèle universel de démocratie ? *Les éditions du CERAP*, Abidjan, 2006
30. Touraine A. (1992). Critique de la modernité. Fayard
31. Traore K., Fofana M., (2015). Analyse de la durabilité de la cohésion sociale dans l'ouest de la Côte d'Ivoire : une mise en œuvre empirique à partir du fonctionnement des relations autochtones et allogènes. *European Journal Of Business and Social Sciences (EJBSS)*, Volume 4, Issue 09, December 2015, ISSN 2235-767X, pp 01-13, URL: <http://www.ejbss.com/recent.aspx/>
32. Unicef (2001). Document de stratégie, programme de coopération 2003-2007, RCI, septembre 2001, 51p
33. Unicef (2004). Rapport national de suivi de l'initiative 20-20, cellule de lutte contre la pauvreté, novembre 2004, RCI, 36p
34. United Nations : Côte d'Ivoire (2006). Document de consolidated appeals process, 55p
35. Wani M. (1988). Women, Now the Sole Breadwinners. London: Panos Institute